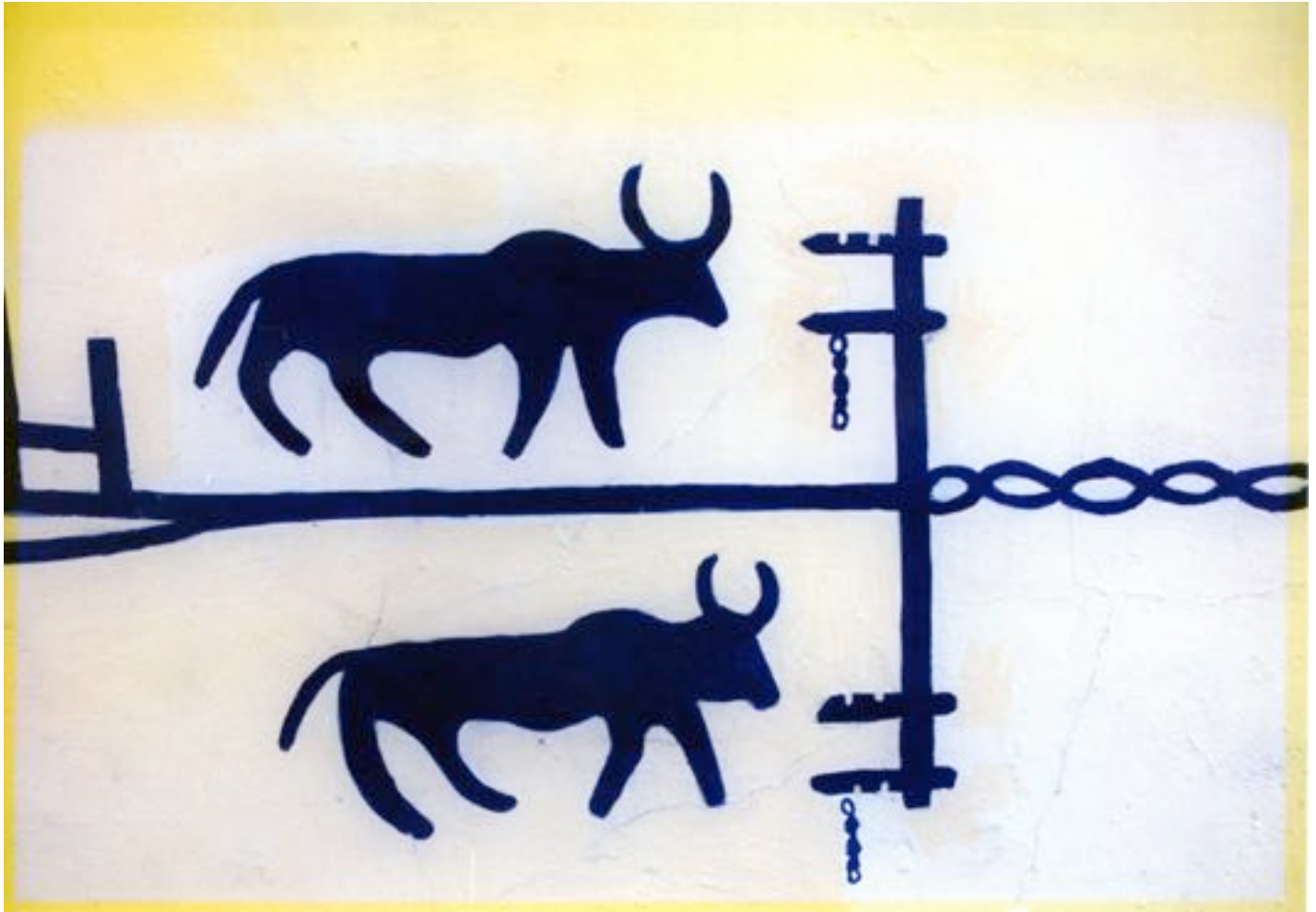




Décembre 2013 – N° 101

# LA LETTRE DE *"SOLIDAIRES SANS FRONTIERES"*



Passez de bonne fêtes !  
Nos voeux les meilleurs pour 2014

## LE BILAN DE L'ANNEE ...

*Cette « Lettre » du mois de décembre, c'est traditionnellement l'occasion de jeter un dernier regard sur l'année écoulée et rappeler à nos fidèles adhérents ce que nous avons réalisé au cours de ces douze mois.*

*Cette fois encore, sans fausse modestie, nous pouvons estimer avoir fait avancer nos projets au Bénin et apporté aux populations rurales que nous soutenons de nouveaux moyens d'améliorer leur vie. C'est notre objectif.*

*Cette année 2013 aura aussi été marquée par le lancement d'un nouveau projet, que nous avons baptisé « Lumière dans les cases ». Il consiste à mettre à la disposition des familles des lampes Led alimentées par de petits panneaux photovoltaïques. Un projet dont on ne manquera pas de reparler au cours des prochaines années.*

*Mais évidemment, ce n'est pas tout. Voici un résumé des principales actions lancées ou développées*

### **Lumière dans les cases :**

Au mois d'avril, nous avons expédié à Savalou un colis de 8 lampes Led et un panneau photovoltaïque en proposant à 4 familles de Lahotan de tester cet éclairage destiné à remplacer les archaïques lampes à pétrole.

En juillet, lors de la visite de notre délégation, nos amis « testeurs » nous ont fait part de leur enthousiasme. Au point de vouloir remplacer la location que nous leur proposons par l'achat pur et simple d'un kit complet. Les conditions financières ont été discutées et le principe d'envoi de « kits » de 8 lampes adopté.

Mais nous voulions aussi que des familles plus modestes, ne pouvant financer ces « gros kits », puissent elles aussi bénéficier de lampes. Nous avons donc décidé l'envoi de « petits kits » de 2 lampes (et un petit panneau de 3 watts) à l'intention de ces familles modestes.



**Afflé Bonaventure et sa famille**

Le premier envoi devrait partir avant la fin de l'année (les délais de transport par voie maritime sont relativement longs). S'il se déroule de manière satisfaisante, le projet devrait prendre son rythme de croisière au cours de l'année 2014.

Autre intérêt non négligeable de ces « kits » : les panneaux permettent de recharger les batteries de téléphone ! Or, en l'absence d'électricité dans les villages, les gens sont contraints de se rendre en ville et

donc de parcourir de nombreux kilomètres pour recharger leur portable.

### **La culture attelée :**



C'est le « projet phare » de notre coopération.

Il consiste à mettre à la disposition des petits agriculteurs, sélectionnés par le conseil d'arrondissement (conseil municipal) parmi des dizaines de candidats, un attelage de 2 bœufs et tout le matériel nécessaire (charrue, charrette, semoir, herse, canadien etc).

Ces attelages, qui coûtent environ 2000 €, les petits paysans démunis seraient totalement incapables de les acquérir.

Nous leur demandons simplement de rembourser 15 € par mois... En fait, une sorte de location-vente.

Notons qu'avec la houe traditionnelle et archaïque, les paysans peuvent au mieux cultiver 4 ou 5 ha. Avec un attelage, ils passent au minimum à 15 hectares, en assurant en plus des prestations extérieures. Tout change !

En 2009, nous avons mis en place 1 attelage à titre d'essai. Aujourd'hui, il y en a 12 et nous espérons disposer de moyens suffisants pour en mettre au

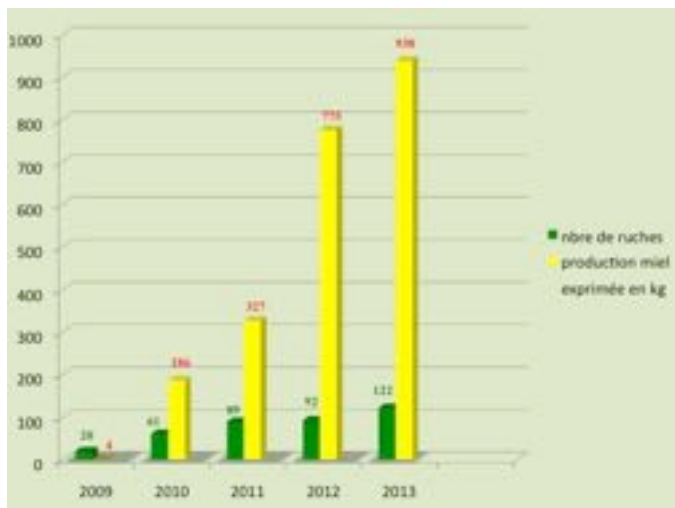
moins 4 nouveaux en place en 2014 et les années suivantes.

Pour ces communautés agricoles démunies, c'est une véritable révolution.

Et c'est un habitant d'un village voisin qui n'hésitait pas à nous dire : « Nous sommes jaloux de Lahotan » !

### **L'apiculture :**

Lancé en 2009, grâce au concours technique de René Vicogne, lui même apiculteur à Verrières-le-Buisson qui s'est rendu au Bénin en 2009 et 2010 pour diriger



deux sessions de formation, ce projet est en train de prendre son rythme de croisière.

Aujourd'hui, c'est Raïmi Soumanou, formé par René Vicogne, qui assure avec compétence la formation et le suivi des nouveaux apiculteurs.

Un stage de formation vient d'avoir lieu en octobre dernier au bénéfice de 5 nouveaux apiculteurs, dont une jeune femme ! La première ... Un événement !

Les résultats sont spectaculaires. En 4 ans, le nombre de ruches est passé de 20 à 122 et la production de miel, en 2013, devrait dépasser les 1000 kg !!!

Comme les détenteurs d'attelages, les bénéficiaires de ruches remboursent 15 € par mois. Ceux de la première session ont déjà entièrement soldé leur dette.

Aux dernières journées des associations, nous avons fait goûter à nos visiteurs le miel de Savalou. Il est excellent.

### **Les presses à huile :**

La mise en place des presses à huile se poursuit à Affamé.

Deux nouvelles machines ont été confiées à des villageoises en 2013, ce qui porte le nombre total à 6.

Grâce à ces presses, les femmes centuplent leur production d'huile qu'elles peuvent vendre sur les marchés locaux mais également expédier vers les centres urbains d'Adjohoun et Porto-Novo.

Elles sont toutes satisfaites de leurs presses et remboursent elles aussi scrupuleusement l'avance de trésorerie dont elles ont bénéficié.

De nouvelles candidates sont sur les rangs.



### **L'eau :**

La maîtrise de l'eau est un problème récurrent en Afrique. Le Bénin et notamment la région de Savalou n'y échappent pas.

Les causes de cette situation sont diverses : insuffisance et donc tarissement des nappes phréatiques pendant la saison sèche, défaut d'entretien et de réparation des pompes et autres équipements.

Dès son arrivée au sein de l'équipe, nous avons perfidement chargé Serge Vermeulen de ce problème pratiquement insoluble.

Lors de son voyage sur place en juillet, il a pris le problème à bras le corps, contacté les responsables de l'entretien des pompes, examiné avec les responsables les moyens de réparer le château d'eau, à l'arrêt depuis 2009 et qui alimentait les fontaines du village.

Résultat : les pompes ont été remises en service et la réparation du château d'eau est engagée.

Bravo Serge !

Mais il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de la maîtrise de l'eau pour les cultures et la boisson des animaux. Vaste programme.

*Claude Lebert*

## INVESTIR DANS L'AVENIR DES FEMMES

**Il y a tout juste un an, Madame, Fatouma Djibril, Ministre des Affaires Sociales du Bénin préconisait l'amélioration du statut social de la femme :**

**Les refus de scolarité et retraits précoces du système de scolarisation, les spoliations des droits, les mariages forcés, les violences physiques ... autant de faits qui maintiennent le sous-développement au Bénin.**

**Pour autant, des femmes puissantes œuvrent dans la société béninoise :**

- **Fatouma Djibril a étudié à l'université d'Abomey Calavi au Bénin (1)**

- **Pépita D styliste diplômée de l'école supérieure des Arts et Techniques de la mode de Paris, a fondé la marque qui porte son nom (1)**

- **Awahou Codjo a créé « Awa Fish » spécialisé dans la distribution (mer et volailles). Une maîtrise d'anglais et un DESS de secrétariat bilingue ne la préparaient pourtant pas à ce parcours (1)**

- **Raïssa Gbédji : La voix du Bénin sur RFI (2) activiste de la cause féminine, chanteuse à succès, elle a une formation en secrétariat et en communication (1)**

- **Grâce Dotou Aboh : Ancienne institutrice, elle a créé une ONG chargée de ramasser tous les sacs plastiques dans les rues pour en faire des sacs à main, des chapeaux, des vêtements. Elle a formé plus de mille femmes au recyclage et a fondé une troupe de théâtre exclusivement composée de femmes (2)**

**Ces femmes sont toutes issues de familles en capacité de leur permettre d'étudier, vivant dans les grandes villes du Bénin.**

Dans les campagnes, il en va tout autrement et le décalage est brutal.

Comme partout en Afrique de l'Ouest, les femmes représentent 50% de la main d'œuvre agricole et travaillent 12 heures de plus par semaine que les hommes.

Elles ne possèdent que 15% des terres agricoles, moins de têtes de bétail que les hommes et consacrent jusqu'à 4 heures par jour à récolter du combustible pour la cuisine, parcourent des kilomètres pour chercher de l'eau.

Enfin, le niveau d'instruction des membres du ménage est inférieur lorsque celui-ci est dirigé par une femme (3)

Depuis toujours les femmes d'Afrique de l'Ouest produisent l'essentiel de l'alimentation des familles rurales. Aujourd'hui, elles cherchent de plus en plus à gagner de l'argent : petits commerces de rue, groupements villageois, etc. qui rapportent peu mais deviennent indispensables pour payer la scolarisation, les soins de santé, les cérémonies ...

Culturellement, ces revenus ne changent pas le statut social des femmes car elles restent en retrait pour ne pas diminuer l'autorité du mari. Mais en apportant son écot dans le ménage, la femme y gagne une fierté personnelle et une indépendance nouvelle. Elle change également le futur statut de ses filles en les envoyant plus longtemps à l'école (4)

**Solidaires Sans Frontières** a distribué 1465 micro-crédits depuis 2001, permettant à des centaines de femmes, seules ou en groupe d'améliorer leur ordinaire et celui de leur famille. Des prêts plus conséquents ont été mis en place pour l'achat de machines agricoles de transformation des productions agricoles gérées en famille. A leur tour les hommes ont souhaité bénéficier de prêts pour des attelages de culture.

Depuis 2009, les stagiaires en apiculture ont tous été des hommes, jusqu'à cette année 2013 où une femme se lance à son tour dans cette activité rémunératrice complémentaire. C'est symboliquement fort.

A chacune des visites de **SSF**, Les femmes montrent plus d'indépendance vis à vis des hommes dans ce domaine des prêts. Elles sont de plus en plus déterminées à améliorer leur vie quotidienne et celle de leurs enfants.

*« La rentabilité sociale (...) se mesure à l'investissement sur les droits, les formations (...) la prise de parole, le plaidoyer, les gains d'autonomie au quotidien (...).*

*Il s'agit de bénéfices non monétaires qui sont la condition de l'accès à une rentabilité économique et au recul de la féminisation de la pauvreté. » (4)*



Les lois coutumières perdurent dans les campagnes mais les actions menées par les ONG, qu'elles soient internationales ou minuscules font avancer la prise de conscience du droit de chacune et chacun à travailler au bien-être et à l'éducation de sa famille.

*Christian Caron*

(1) Jeune Afrique (12.04.2013) – (2) <http://allafrica.com> – « 3) Fonds international de Développement Agricole (ONU) - (4) media terre

### Conférence du 22 novembre 2013

Vendredi 22 novembre notre Président Claude Lebert a présenté une conférence dans l'auditorium de l'espace Victor Hugo de Saint-Germain-lès-Corbeil devant une cinquantaine de personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Son propos cette année était axé sur les solutions apportées par notre association au problème du développement dans les villages du Bénin que nous aidons d'une agriculture durable, c'est-à-dire viable économiquement tout en respectant l'environnement.

Les échanges avec la salle ont montré l'intérêt et la satisfaction des participants, pour beaucoup de fidèles adhérents depuis de nombreuses années ! Puis tout le monde s'est retrouvé pour le traditionnel pot de l'amitié.



### Interventions scolaires

Claude Lebert et Evelyne Glanard se sont rendus les 18 et 19 novembre au lycée François Truffaut de Bondoufle pour présenter successivement à quatre classes de seconde un exposé appuyé sur un diaporama.

Comme lors des interventions des années précédentes, les élèves et leurs professeurs ont montré par les questions qu'ils ont posées l'intérêt qu'ils avaient trouvé aux solutions apportées, à son modeste niveau, par notre association au problème de l'autosuffisance alimentaire à l'échelle des villages où nous intervenons.

*Evelyne Glanard*

### ***A TOUS NOS ADHERENTS : NOUS AVONS ENCORE BESOIN DE VOUS !***

En parcourant les « Lettres » précédentes, vous avez pu constater que nos actions d'aide au développement des activités agricoles et artisanales se multipliaient et apportaient un **réel progrès** dans la vie des villageois des régions de Savalou, Affamé et Lahotan. Mais pour continuer à assurer et développer ces actions, **nous avons toujours et encore besoin de faire appel à votre générosité**. Sans votre soutien, l'association resterait impuissante devant les attentes de plus en plus importantes.

C'est pourquoi, en cette fin d'année 2013, nous nous adressons encore à vous pour vous demander d'accomplir ce geste de solidarité envers « *Solidaires Sans Frontières* » et ces villageois du Bénin qui comptent sur nous.

Nous savons que chacun est très sollicité, surtout à cette période et votre soutien n'en est que plus précieux ! Cette année encore, votre don vous permettra de bénéficier de la **réduction d'impôt de 66%** : par exemple, un don de 60 € vous revient en fait à 20 €, environ le prix de deux places de cinéma !

Pour cela, il faut nous faire parvenir votre don **avant le 31 décembre 2013**. D'avance nous vous en remercions. Enfin, toute l'équipe de « *Solidaires Sans Frontières* » vous présente à nouveau **ses meilleurs vœux pour vous et tous les vôtres pour 2014**.

---

*Ils nous apportent leur soutien*

---



*Depuis des années, le Conseil Général de l'Essonne, le SAN de Sénart en Essonne, les municipalités de Saint Germain lès Corbeil et Saint Pierre du Perray et le Conseil Régional Ile De France, soutiennent nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas faire autant pour aider l'économie villageoise au Bénin. Au nom de tous nos adhérents, nous leur renouvelons nos remerciements.*

*Adhérer ou renouvelez votre adhésion*

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle :		Prénom :	
Adresse : n°		rue :	
Code postal :		Ville :	
Adresse e-mail :			
Montant du versement : <input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> 30 € <input type="checkbox"/> 40 € <input type="checkbox"/> 50 € <input type="checkbox"/> ___ €			
Chèque à l'ordre de :  <b>« SOLIDAIRES SANS FRONTIERES »</b>		A adresser à :  <b>M. Claude LEBERT</b>  <b>8, les Cèdres</b>  <b>91280 St PIERRE DU PERRY</b>	

*Comme chaque année, nous vous adresserons courant Janvier prochain un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier de la réduction d'impôt de 66% sur accordée aux dons humanitaires.*

*Et encore merci de votre générosité, indispensable pour nous permettre de poursuivre nos efforts pour améliorer la vie des villageois des régions de **Savalou, Affamé et Lahotan.***

*Solidairement vôtre,*

***L'équipe de Solidaires-Sans-Frontières***